

Image not found or type unknown



Niveau et échelon sur la convention collective de la métallurgie

Par **pop78**, le **29/12/2017** à **15:57**

Bonjour, rnrnJe suis sur le point d'être embauché dans une entreprise qui est sous la convention collective de la métallurgie.rnrnJe suis diplômée d'un diplôme reconnu niveau 1 par l'Etat et d'une spécialisation dans une autre école.rnrnJe ne comprend pas l'histoire des niveau et échelon.rnIl me propose un statut niveau IV échelon 1 coef 255 (employé) qu'est ce que cela veut dire et est-ce le bon statut ? rnrnQue dois-je lui demander ? rnrnMerci de votre aide rnrnCordialement